



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 k	
Date	03/11/2016	Page 1

Information : La référence ZOH0 qui apparait en regard de chaque correction ou amélioration correspond à la référence sous laquelle était décrite cette demande de modification dans un logiciel de suivi des améliorations AMPHORA. Comme le suivi des demandes de services clients, ce logiciel permet de communiquer avec l'équipe de développement et de suivre ainsi toutes les évolutions faites.

Remarque : Si vous n'avez pas installé la(les) version(s) précédente(s), vous pouvez installer directement la dernière version, mais il est indispensable que vous preniez connaissance de la totalité des descriptifs, avant l'installation de toute nouvelle version. Ceux-ci restent accessibles via le portail de services.



Nous vous rappelons que, suite à l'installation d'une nouvelle version, lors du 1^{er} lancement du logiciel, celui-ci effectuera les traitements nécessaires sur les bases de données afin de les mettre à niveau par rapport aux besoins de la version et d'effectuer certains traitements automatiques de mises à jour ou de recalcul de certaines données. Le temps nécessaire à ces traitements peut être relativement long, selon le nombre de dossiers et les volumes à traiter. Il faut donc veiller à laisser les traitements se dérouler dans les meilleures conditions et ne pas les interrompre (si possible, arrêter les autres applications et logiciels).

Depuis la version 6.01j du 12 Octobre 2016,

Cette version améliore :

✚ Fiches clients – Ville de l'adresse de facturation (réf. AV-463) :

Le passage en version 6.01j avait pu générer des anomalies au niveau de certaines fiches clients : si présence d'une adresse de livraison, la ville de l'adresse de livraison était copiée par erreur dans la ville de l'adresse de facturation.

Après installation de cette nouvelle version, un traitement automatique rétablira la bonne valeur dans le champ « ville de facturation », dans la limite du possible.

Ce sera, par exemple, le cas des fiches « France » avec un code postal qui correspond à une seule ville (ex : 75000 = « PARIS »)

Pour les cas que nous ne pourrions pas traiter automatiquement, nous avons choisi de remplacer le nom de la ville de facturation par « XXXXX » (5 fois le caractère « X »).

Ce sera, par exemple, le cas de fiches « France » avec un code postal qui correspond à plusieurs villes (ex : 21200 = « BEAUNE », « BLIGNY », « BOUZE », ...), ou des fiches « Export ».

Ceci vous permettra de faire une recherche sur les fiches clients qui comportent « XXXXX » dans la ville et de les rectifier.

Précision : Ceux qui n'auraient pas installé la version 6.01j, ne rencontreront pas ce désagrément.



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 k	
Date	03/11/2016	Page 2

+ Port sur commandes et factures immédiates (réf. AV-464) :

Suite aux modifications apportées en version 6.01j, le logiciel ne se positionnait plus systématiquement sur le transporteur le plus économique lors de la saisie d'une commande France. Ceci est corrigé.

Cette fonction qui permet la proposition du transporteur le plus économique n'était pas intégrée dans les saisies des factures immédiates. C'est maintenant fait.

Lorsqu'un transporteur est présent dans la fiche d'un client, celui est proposé par défaut lors de la saisie d'une commande.

Mais, lorsque l'on était amené à décocher la case « Enlèvement client », le transporteur n'était pas réinitialisé à partir de celui éventuellement présent dans la fiche du client. Ceci est corrigé.

+ Journal des ventes – Port facturé et suspension de TVA (réf. AV-462) :

Dans le journal des ventes, lorsque du port était facturé (en pied de commande et non pas au travers d'une ligne détail produit), au titre d'une facture établie en suspension de TVA, le montant du port n'était pas totalisé dans la base non taxable (TVA à 0,00%). Ceci est corrigé. Ceci n'engendrait toutefois aucune anomalie lors du transfert en comptabilité générale.

+ Facture en suspension de TVA sur la base d'un tarif TTC (réf. AV-459) :

Sur une facture en suspension de TVA, saisie à partir d'un tarif de type « TTC », au niveau de chaque ligne détail produit apparaissait par erreur la ligne précisant le montant unitaire équivalent en Hors Taxes et le taux de TVA associé (ex : « (PU HT : 5.83 – TVA à 20.00) »). Ceci est corrigé.